

PIÈCES À FOURNIR

- Photocopie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile**
(L'élève doit être assuré pour les accidents dont il pourrait être auteur ou victime)

Nom de la compagnie :

N° de police d'assurance :

- Règlement adhésion**
 Règlement parcours spectacle
 RIB Si choix d'un règlement par prélèvement. Après traitement de votre dossier, la billetterie vous recontactera pour signer le mandat.

Fait à Vélizy-Villacoublay, le

* **Signature des parents**
Obligatoire pour les enfants mineurs.

Signature de l'élève

À NE PAS MANQUER

Jeudi 24 septembre à 19h : La présence de tous les participants est requise pour une réunion, suivie d'un temps de convivialité.

l'onde

LES ATELIERS D'ART DRAMATIQUE 2020-2021



DOSSIER NOUVELLE INSCRIPTION COURS 16-25 ANS

PRÉSENTATION

Animés par des metteurs en scène professionnels, les ateliers de théâtre sont destinés aux jeunes et aux adultes. Ils se déroulent à l'Onde, au rythme d'un cours par semaine, de septembre à juin. Diverses techniques sont abordées : le corps, la voix, le texte, la scénographie, l'improvisation, un travail de chœur à travers différents exercices. Une approche pédagogique qui permet à chacun de trouver sa place dans un groupe tout en étant à l'écoute de l'autre.

L'engagement des élèves jusqu'au bout de l'année est indispensable car chaque atelier aboutira à une restitution en public, à l'Onde en juin 2020, dans le cadre du Festival Lumière...

MODALITÉS

Les inscriptions se feront **uniquement par dépôt de dossier à la billetterie du mardi 1^{er} septembre au samedi 26 septembre 2020 (sur les horaires d'ouverture)**. Les dossiers d'inscription sont à retirer à la billetterie ou à télécharger sur le site de l'Onde (rubrique Actions/Les ateliers théâtre). L'inscription définitive est validée par le dépôt du dossier complet avec les règlements.
Attention : tout dossier incomplet sera refusé.

Le premier cours est un cours d'essai à l'issue duquel le metteur en scène et le participant confirment l'adhésion sur l'année.
Les ateliers sont ouverts à partir de 10 inscrits.
Les cours débuteront le **lundi 21 septembre**.

INFORMATIONS DE L'ÉLÈVE

Nom de l'élève : Prénom :

Né(e) le :

Nom du représentant légal :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :Port :

N° S.soc :

E-mail :

ADHÉSION ET RÈGLEMENT

Le montant de l'inscription aux ateliers comprend l'adhésion annuelle et le parcours de spectacles : 275€/année (227€ + 48€)

Le règlement de l'adhésion se fera par chèque, espèce, CB ou prélèvement automatique (227€, possibilité de régler en trois fois).

Le règlement du parcours de spectacles s'effectue par chèque, espèce, CB (48€ : Pass 12€ + 3 spectacles x 12€).

ATTENTION : Les deux règlements sont indissociables et indispensables pour la validation du dossier.

PARCOURS DE SPECTACLES

Comme chaque année l'inscription au cours comprend un parcours de spectacle, **où la présence de chaque participant est indispensable.**

- *Les Analphabètes* Mercredi 7 octobre 20h30
- *Hors-la-loi* Vendredi 8 janvier 20h30
- *Hermann* Jeudi 6 mai 20h30

BONUS : Henry vous conseille aussi de venir voir le spectacle *La Mouche* le **jeudi 29 et vendredi 30 janvier**, toujours avec votre tarif préférentiel PASS ECO. Contactez la billetterie si vous souhaitez réserver des places.

Les cours ont lieu le lundi de 19h30 à 21h30 à l'Auditorium.